

Vos questions / nos réponses

Sevrage Cannabinoïde de synthèse "PTC"

Par [Profil supprimé](#) Postée le 17/10/2019 12:39

Bonjour, ça fait un mois que je consomme tout les soirs grâce à une cigarette électronique du "PTC", un noïd de synthèse, dont je ne me rappelle plus exactement de la molécule mais je sais qu'elle commence par "5-ADB" où quelque chose dans le genre. Je vous écris car ça fait deux soirs que je fais des crises de panique, j'ai peur, j'ai froid (35,3 °C de température corporelle), je transpire en ayant froid, je n'arrive pas à dormir, je ne mange plus comme avant, mes 5 sens sont très altérés (je ne sens pas beaucoup ma peau, j'entends pas beaucoup, je vois bizarre...), J'ai une sensation de dégoût qui m'empêche d'avaler, j'ai d'étranges sensations au ventre, j'ai vomis les deux jours juste après avoir arrêté, je n'ai pas beaucoup de salive, la tête lourde, fatigué mais sans pourvoir dormir, j'ai des remontées de muqueuse qui viennent des poumons avec le goût du "PTC" qui me provoquent des envies de vomir et des nausées, je fase quand je me concentre sur quelque chose, je ne suis pas majeur malheureusement et j'ai touché à cette drogue sans avoir été conscient de ces effets secondaires. Je veux plus y toucher (ça me dégoûte et les effets sont très puissant) J'aimerais bien recevoir de l'aide, que puis je faire ? Ces symptômes de sevrage vont il s'arrêter ? (Je supporte plus les symptômes alors qu'ils viennent de commencer) . J'ai très peur car hier soir j'ai lu sur un forum que 80 personnes ont été hospitalisées à Reims depuis mars 2019 à cause de cette substance dont un décès et je ne veux pas finir comme ça. Merci de votre attention.

Mise en ligne le 17/10/2019

Bonjour,

Comme vous le dites, vous avez consommé un cannabinoïde de synthèse. Les cannabinoïdes de synthèse sont parfois très puissants et les symptômes à l'arrêt peuvent être intenses. C'est ce que vous semblez ressentir ces jours-ci.

Même si ces symptômes vont probablement régresser jusqu'à disparaître en quelques jours ou en quelques semaines, au vu de leur intensité et du contexte que vous connaissez (nombreuses hospitalisations dues à des liquides pour cigarette électronique), il serait important que vous ayez un avis médical.

Aussi, nous vous conseillons de vous rendre aux urgences de l'hôpital le plus proche de chez vous.

Il faudra que vous puissiez expliquer dans le détail ce que vous avez consommé (nature du produit, quantité, mode de consommation, fréquence) et ce que vous ressentez, comme vous l'avez fait dans la question que vous nous avez adressée.

N'ayez pas d'inquiétude, les soignants sont là pour vous aider à aller mieux. Ils ne vont ni vous juger, ni vous dénoncer.

Il serait préférable que vous soyez accompagné par un parent, un adulte de confiance ou, à défaut par un(e) ami(e). Si vous n'avez pas d'autre possibilité, vous pouvez aussi vous y rendre seul. Les mineurs sont accueillis, même seuls dans les services d'urgence.

Surtout ne restez pas seul avec votre inquiétude, il est important que vous soyez aidé.

Nous vous souhaitons bon courage

Bien à vous

En savoir plus :

- [Fiche cannabinoïdes de synthèse](#)